COLLABORATEURS DE CABINETS COMPTABLES — RÉF. EC-15

Conseiller le dirigeant sur son statut et sa **rémunération**

« Combien je peux me verser ? » et « salaire ou dividendes ? » sont les questions les plus fréquentes des dirigeants de TPE, et le collaborateur est souvent le premier à les recevoir.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 280 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
280 € HT par participant

Durée	**14 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

« Combien je peux me verser ? » et « salaire ou dividendes ? » sont les questions les plus fréquentes des dirigeants de TPE, et le collaborateur est souvent le premier à les recevoir. Il doit savoir préparer une simulation juste, l'expliquer simplement et vérifier que la décision est prise dans les règles, sous la responsabilité de l'expert-comptable.

POUR QUI

Collaborateurs comptables confirmés et chefs de mission

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Identifier le statut social du dirigeant selon la forme juridique et le mandat
- ✓ Comparer salaire et dividendes pour un dirigeant de TPE
- ✓ Expliquer les cotisations des indépendants et leur nouvelle assiette
- ✓ Préparer une simulation et la présenter au dirigeant
- ✓ Vérifier que les décisions sont prises et écrites

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min
Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 Statut social du dirigeant — 2 h 15
Assimilé salarié (président de SAS ou SASU, gérant minoritaire ou égalitaire de SARL) ou non salarié (gérant majoritaire, associé unique d'EURL, entrepreneur individuel) · Protection : maladie, retraite, prévoyance, pas d'assurance chômage · Cas pratique : statut de 6 dirigeants du portefeuille

03 Cotisations des indépendants — 2 h 15
Nouvelle assiette : revenu professionnel moins un abattement de 26 %, appliquée depuis la déclaration des revenus 2025 · Acomptes, régularisation, cotisations minimales · Micro-entrepreneur et passage au réel · Cas pratique : expliquer une régularisation au gérant d'Azur Clim Services

04 Salaire ou dividendes — 2 h 15
Rémunération déductible, dividendes non · Prélèvement forfaitaire unique de 31,4 % depuis le 1er janvier 2026 ou barème · Gérant non salarié : dividendes au-delà de 10 % du capital, des primes et des comptes courants soumis aux cotisations · Simuler avec les outils officiels de l'URSSAF · Zone grise : le dividende versé sans décision ni bénéfice · Cas pratique : 3 scénarios pour 60 000 € de bénéfice

05 Présenter et sécuriser — 2 h 15
Présenter une simulation en une page · Décision écrite de rémunération, procès-verbal · Ce que le collaborateur prépare et ce que l'expert-comptable valide · Renvoi à TPE-12 côté dirigeant · Cas pratique : rédiger la synthèse au dirigeant

06 Atelier — 2 h
Le gérant de Bâti Côte d'Azur veut « payer moins de charges » : diagnostic du statut, simulations, présentation et décisions à préparer

07 Mise en situation pratique à déposer — 2 h

08 Évaluation finale — 30 min
Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

Cas pratique à réaliser et à déposer · Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Chaque séquence part d'une situation vraie de cabinet, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte au client et au cabinet, et le bon réflexe, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent en cabinet et passe… jusqu'au contrôle ou au litige) et les bonnes pratiques. Cas fil rouge : Cabinet Masséna Expertise (fictif), cabinet niçois de 14 collaborateurs, et ses clients artisans et commerçants.

Aucun logiciel n'est enseigné : la pratique se fait sur des pièces, des relevés et des modèles.

Boîte à outils remise : tableau « quel régime pour quel dirigeant », trame de simulation (.xlsx, calée sur les simulateurs de l'URSSAF), modèle de synthèse d'une page, modèle de décision fixant la rémunération, check-list annuelle.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Conseiller le dirigeant sur son statut et sa rémunération vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : EC-15.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59